

la vie chrétienne partout anémiée, de faire des chrétiens, aux temps de persécution que traverse actuellement l'Église, de généreux confesseurs de la foi, des apôtres de la charité, et, s'il y avait lieu, des martyrs.

Le présent rapport — d'après le programme des travaux — est comme une entrée en matière, un commentaire court et aussi clair qu'il plaira à Dieu de le permettre, des dispositions qu'a précisées le Décret pour que la communion quotidienne soit et permise par le confesseur qui est le dispensateur authentique, et efficace pour le communiant.

I. — Nature de la communion

La sainte communion est une nourriture, une nourriture divine. Notre Seigneur l'a déclaré lui-même en termes aussi clairs

que possible : ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage ; — Il l'a de même enseigné expressément par le choix qu'Il a fait de la matière du Sacrement, car, dit St Thomas d'Aquin, ce n'est point sans une profonde raison que Jésus a choisi la matière de ses sacrements, des canaux par où la grâce, c'est-à-dire la vie divine, coulerait en nous ; il devait y avoir un rapport entre les signes sensibles et l'effet produit par les sacrements. Or, c'est sous l'apparence du



“ Donnez-nous notre Pain quotidien.”